

19 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
INSTITUT NATIONAL  
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE  
PARIS

11 N° de publication :  
(à n'utiliser que pour les  
commandes de reproduction)

2 593 667

21 N° d'enregistrement national :

86 01548

51 Int Cl<sup>4</sup> : A 01 H 5/00.

12

## DEMANDE DE CERTIFICAT D'ADDITION À UN BREVET D'INVENTION

A2

22 Date de dépôt : 31 janvier 1986.

30 Priorité :

43 Date de la mise à disposition du public de la  
demande : BOPI « Brevets » n° 32 du 7 août 1987.

60 Références à d'autres documents nationaux appa-  
rentés : 1<sup>re</sup> addition au brevet 85 01482 pris le 31 mai  
1985.

71 Demandeur(s) : PETRIGNANI Michel. — FR.

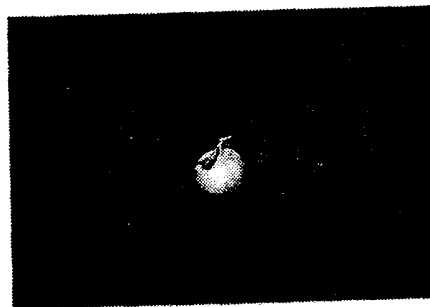
72 Inventeur(s) : Michel Petrignani.

73 Titulaire(s) :

74 Mandataire(s) : Roland Blameuser.

54 Variété de clémentinier précoce à fruits miniatures ripetri I.

57 L'invention concerne une nouvelle variété de clémentines  
dénommée « Ripetri I » dont les caractéristiques principales  
résident dans une aptitude remarquable nettement supérieure  
à la fructification, une aspermie totale, un calibre très réduit du  
fruit une aptitude supérieure à la nanification et un développe-  
ment arbustif particulier, permettant d'envisager une exploita-  
tion en plein champ ou en tant qu'arbuste en pot.



FR 2 593 667 - A2

DOMAINE DE L'INVENTION

L'invention concerne une nouvelle variété de clémentines dénommée "Ripetri" dont les caractéristiques principales résident dans une aptitude remarquable à la fructification, une aspermie totale, un développement arbustif particulier permettant d'envisager une exploitation en plein champ ou en tant qu'arbuste en pot. Cette variété Ripetri a fait l'objet d'une demande de brevet d'invention déposée à l'INPI à Paris le 31 Janvier 1985.

CERTIFICAT D'ADDITIONVARIETE DE CLEMENTINIER PRECOCE A FRUITS MINIATURES RIPETRI I.

- 10 La présente invention a pour objet une variété de Clémentinier qui se distingue des variétés déjà connues par les caractéristiques suivantes :
- La variété nouvelle est remontante et plus fructifère dès son plus jeune âge que la variété Ripetri.
  - Les fruits qui en résultent sont d'une taille environ de moitié inférieure à ceux produits par la variété Ripetri Ils sont dotés de qualités organoleptiques parfaites.
  - L'aspermie est totale (absence de pépins) et la saveur délicate
  - La peau du fruit est plus fine que celle de toutes les variétés connues et notamment que celle de la variété Ripetri
  - 20 - Le développement arbustif permet de constater une tendance et une aptitude à la nanification nettement supérieure par rapport à celle constatée pour la variété Ripetri: ceci induisant bien évidemment une aptitude toute particulière à la nanification contrôlée permettant l'obtention d'une plante en pot
  - 25 - La précocité est supérieure, selon la zone de culture, d'environ 6 semaines. - Les fruits sont à maturité de 8 jours à 10 jours plus tôt que ceux des variétés connues.
  - Le feuillage est de taille nettement plus réduite pour la variété Ripetri I que celui des autres variétés connues
  - 30 En raison des caractéristiques ci-dessus énumérées, la présente invention répond aux besoins de l'Industrie Agrumière.

- Le but visé par le demandeur était de créer une variété de clémentinier de taille plus petite et produisant des fruits de taille plus petite que les variétés classiques, et qui tirerait les qualités et avantages précités d'une combinaison génétique faisant intervenir 2 géniteurs dont
- 5 l'étude respective préalable permettrait d'escompter, dans leur descendance commune l'apparition des caractères recherchés.
- La variété nouvelle est issue d'une pollinisation de mutations inédites de clémentinier de type Messerghin : les opérations ont duré 10 années
- Le géniteur mâle est une variété à pépins.
- 10 Le géniteur femelle est une variété sans pépins
- L'opération de fécondation artificielle pratiquée par le demandeur s'exprime par la formule suivante :
- R 210 avec pépins
- x
- 15 R 107 sans pépins.
- Il est résulté de cette hybridation plusieurs centaines de graines dont les cellules comportaient la combinaison des facteurs existant dans les cellules des géniteurs.
- Les graines ont été semées. Ces centaines de graines ont donné des
- 20 plants biologiquement distincts les uns des autres.
- Après avoir éliminé tous les sujets déficients ou dont les caractères s'écartaient de ceux faisant l'objet de la recherche, les demandeurs ont procédé à un deuxième stade d'expérimentation. Les arbres issus des graines plantées ont permis de sélectionner deux variétés qui furent
- 25 retenues pour une observation de dix ans à Figueretto et Casamozza (Corse). L'une de ces variétés a fait l'objet de la demande brevet sus-indiquée (Ripetri), l'autre de ces variétés fait l'objet de la présente demande de certificat d'addition.
- A la fin de cette décennie d'expérimentation, le demandeur disposait
- 30 donc de deux variétés présentant un ensemble de caractéristiques se rapprochant du but recherché. La variété Ripetri I objet de la présente demande de certificat d'addition fut soumise à des essais techniques qui permirent d'en vérifier le comportement, les caractéristiques organoleptiques, la taille miniature du fruit ainsi que son caractère
- 35 fructifère nettement supérieur à celui de la variété Ripetri.

La floraison a lieu au cours de plusieurs périodes de l'année. La variété nouvelle a un caractère 4 saisons. Ce caractère est cependant modifiable en culture de plein champ au moyen de techniques culturales aboutissant à une floraison unique printanière à cycle court.

5 Le cycle physiologique plus court, par rapport aux variétés connues, induit une précocité caractéristique de la variété Ripetri I autorisant une cueillette de 8 à 10 jours antérieure à celle des autres variétés connues. Cette précocité peut varier selon la région de culture.

10 Les caractéristiques physiologiques de la variété "Ripetri I" se définissent notamment par une taille du fruit nettement inférieure à celle de la variété Ripetri et induisent une aptitude à la nanification contrôlée nettement supérieure à celle constatée pour la variété Ripetri. Cette démarche tout à fait fiable permet d'obtenir une plante en pot capable d'accomplir tous les stades du cycle végétatif:

15 floraison, fructification, maturation.

En outre, il convient de signaler que la floraison précoce intervient dès l'année même du greffage dans des conditions normales de culture. Cette floraison est suivie systématiquement par le développement du fruit, de taille plus petite, et sa maturation. L'absence de chute physiologique, habituelle chez les autres clémentiniers, permet

20 d'obtenir des rendements élevés.

La vigueur particulière de la variété nouvelle Ripetri I, explique son rendement supérieur à celui de la variété Ripetri; elle s'observe par un bourrelet de greffe caractéristique sur certains porte-greffes (par

25 exemple bigaradier)

La productivité de la variété "Ripetri I" a été largement testée. Les résultats concluants soulignèrent l'importance de la création d'une telle variété en vue de son exploitation industrielle par les professionnels de l'Industrie Agrumière recherchant une variété à très

30 haut rendement pour la production d'une nouvelle variété de clémentine de taille réduite.

Les caractères et les propriétés de la variété nouvelle obtenue comme indiqué ci-dessus sont rigoureusement transmissibles par voie végétative (ou asexuelle), c'est-à-dire par tout moyen de multiplication

35 végétative.

La variété nouvelle sera désignée dans le commerce sous le nom de "Ripetri I". Par ce même moyen végétatif, on obtiendra chaque fois la variété de clémentinier objet de la présente demande de certificat d'addition dont les caractéristiques botaniques et descriptives sont énumérées ci-après

Description

Hauteur : 1.8 mètre en densité normale

Rameau dressé

Feuilles : stipules : néant

10 pétiole : droit, légèrement adnée  
: dimension : - jeune feuille : 3 mm  
- feuille adulte : 13 mm  
: avers : présence de limbe  
revers lisse

15 folioles : nombreuses  
: forme = ovale, sans dentelure  
texture cornée

20 présence d'une cuticule vernissée  
caractère de l'ensemble.  
vert pâle sur organe jeune, devenant vert sombre sur organe adulte

feuilles  
feuilles jeunes = avers : lisse avec cuticule vernissée  
revers présence de nervures légèrement  
25 proéminentes; couleur mate

dimensions : longueur environ 4 cm  
largeur médiane environ 1.5 cm  
feuilles adultes = avers : lisse, feuille coriace, vert sombre  
revers = forme ovale couleur mate nervures  
30 proéminentes.

dimensions : longueur = 8 cm  
largeur = 2.5 cm dans partie médiane.

Développement

- 1) Le développement simultané du bourgeon terminal et des bourgeons axillaires donne à la plante un port sympodial
- 2) La floraison à l'apex de pousses de l'année représente un taux très élevé de la floraison totale
- 5 3) Quelles que soient les conditions climatiques agronomiques et culturelles un développement normal de la fleur jusqu'à la maturation du fruit a lieu en l'absence de toute coulure ou chute physiologique en cours de développement. Ce caractère exige la maîtrise de la taille et des techniques de cultures (eau et fertilisation).

Identification

10 Pour permettre d'identifier la nouvelle variété Ripetri I, il est annexé à cette description à titre d'illustration un certain nombre de reproductions photographiques des éléments distinctifs et représentant :

Photo 1 - Greffe de deux ans avec fruit mature

15 Photo 2 - Clémentines "Ripetri I" matures.

A remarquer la variété Ripetri I est présentée en coupe sur la rang supérieur de la photographie. La variété Ripetri est présentée en coupe sur le rang inférieur de la photographie.

20 Photo 3 - Echelle de grandeur de deux clémentines de variété Ripetri I matures (illustration du caractère miniature)

Photo 4 - Vue en coupe de la variété Ripetri I avec indication échelle

6

## RENDICATIONS

- 1- Variété nouvelle de clémentinier remontant et précoce (4 saisons ) RIPETRI I caractérisée en ce qu'elle présente un caractère miniature , qu'elle est nettement plus fructifère que les autres variétés connues , et ce dès son plus jeune âge, que la floraison a lieu au cours de plusieurs périodes de l'année, que la peau du fruit est extrêmement fine, que la taille des feuilles est nettement réduite, que les fruits présentent une aspermie totale, que ladite variété présente une aptitude particulièrement élevée à la nanification et qu'enfin elle est utilisable à grande échelle tant pour une exploitation en plein champ que pour une exploitation en tant qu'arbuste en pot.
- 2- Variété nouvelle selon revendication 1 caractérisée en ce qu'elle est nettement plus fructifère et que sa floraison a lieu au cours de plusieurs périodes de l'année.
- 3- Variété selon revendication 1 et 2 caractérisée en ce que la peau du fruit est extrêmement fine et que la taille des feuilles et du fruit est de moitié inférieure à celle des variétés connues.
- 4- Variété selon revendications 1, 2 et 3 caractérisée en ce que les fruits présentent une absence totale de pépins (aspermie).
- 5- Variété selon l'une quelconque des revendications précédentes caractérisée en ce que ladite variété présente une aptitude particulière à la nanification.
- 6- Variété selon l'une quelconque des revendications précédentes caractérisée en ce que ladite variété est utilisable à grande échelle tant pour une exploitation en plein champ que pour une exploitation en tant qu'arbuste en pot.

2593667

PHOTO 1



PHOTO 2

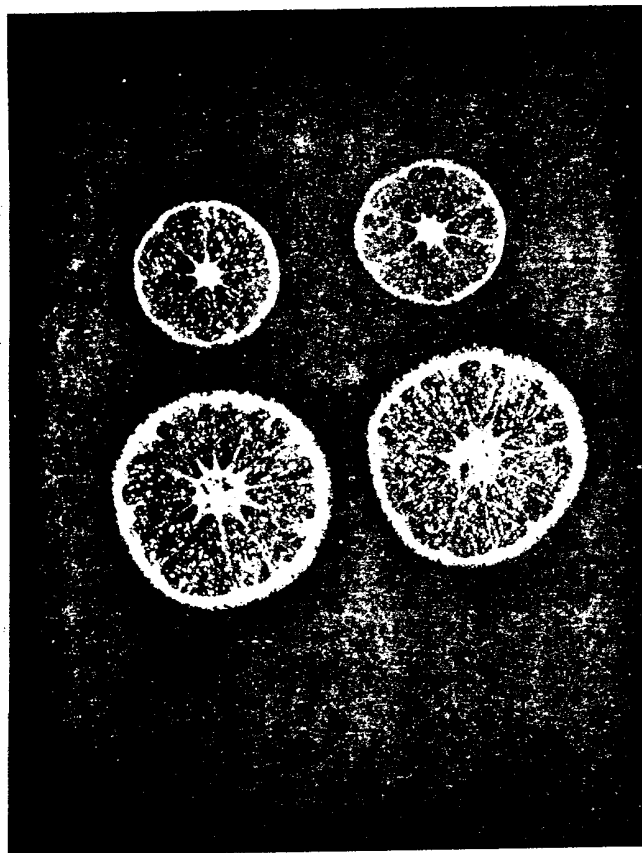


PHOTO 3



PHOTO 4

